

*Regional Training Workshop on Geographical Information System
for Energy Planning
August 11-12, 2014
Dakar, Senegal*

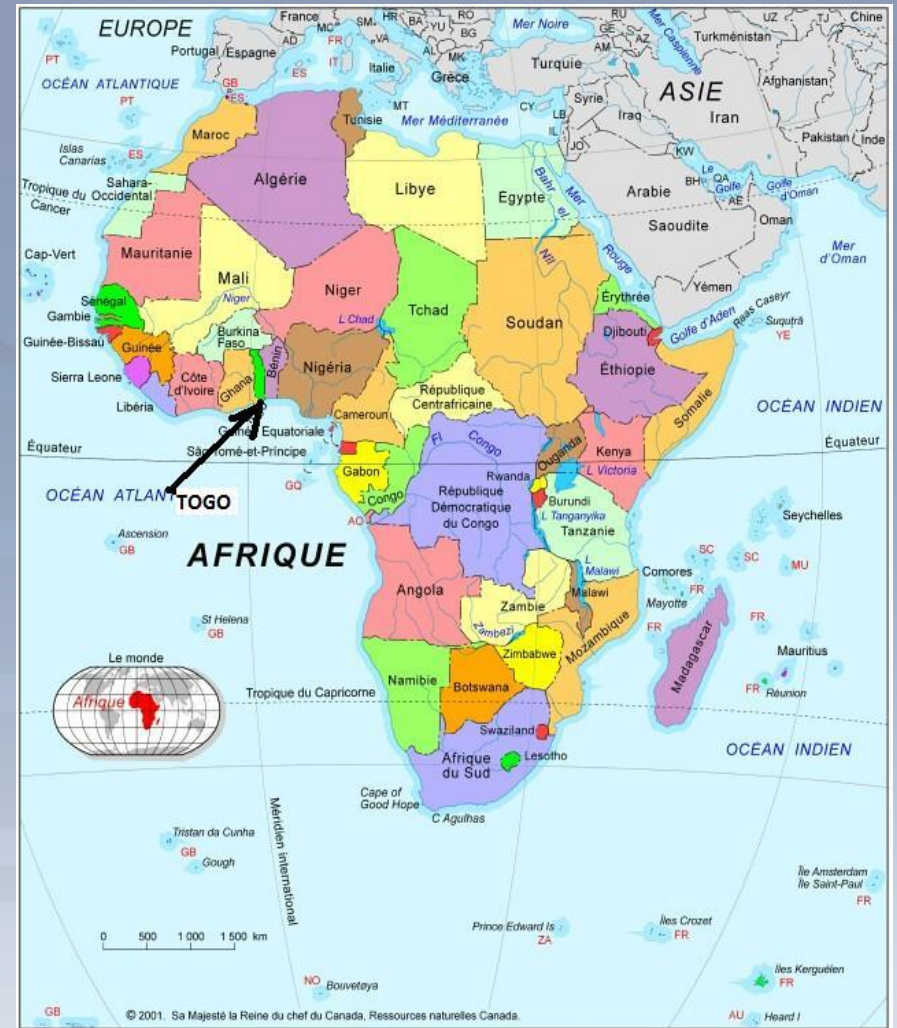
La planification de l'énergie et l'électrification rurale, TOGO

**Robil NASSOMA
Gbaty GBANDEY
Direction Générale de l'Energie**

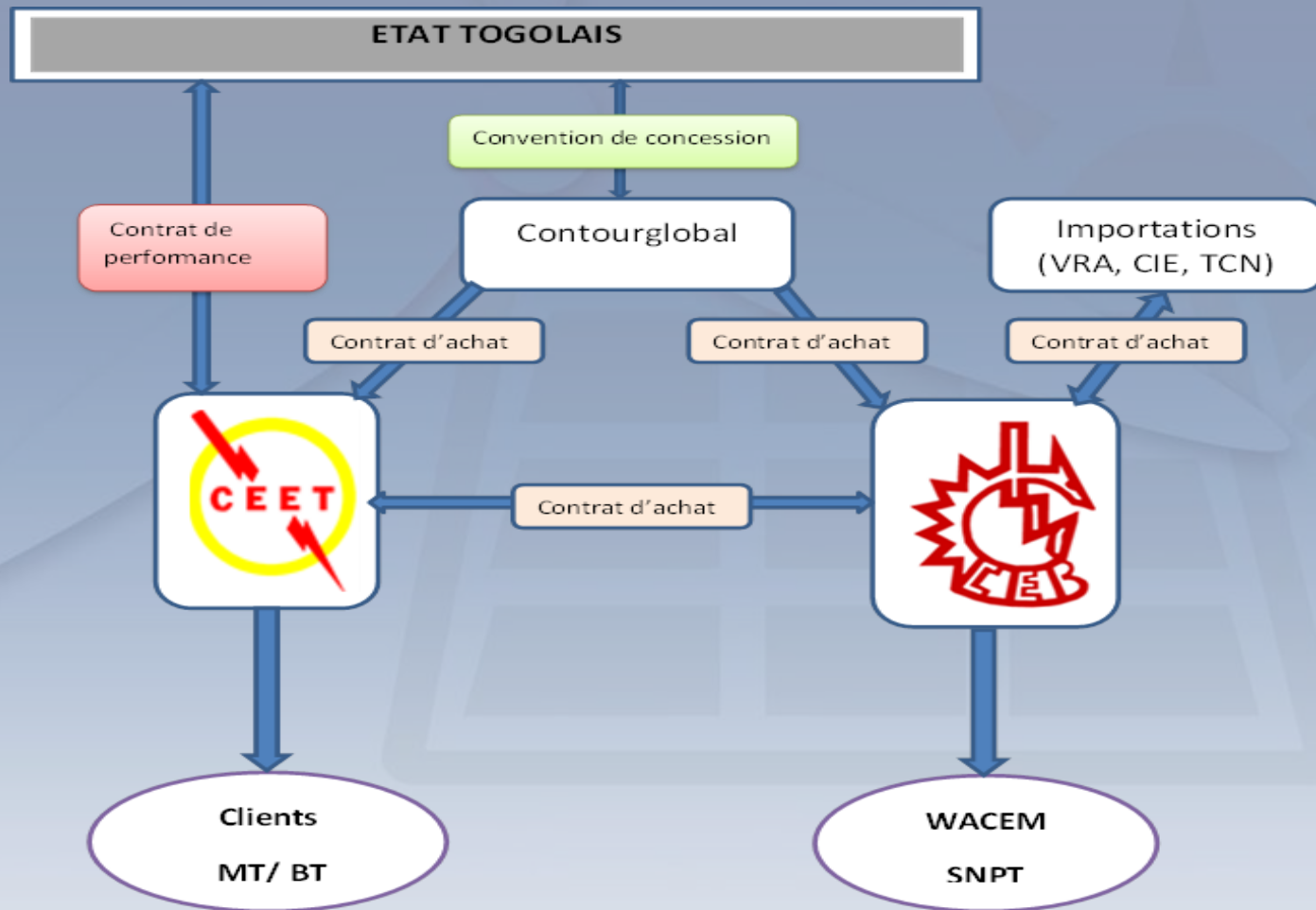


1- Présentation du Togo

- Superficie totale de 56 785 km²;
- Population plus de 6 100 000 habitants



2- Acteurs du secteur énergétique au Togo

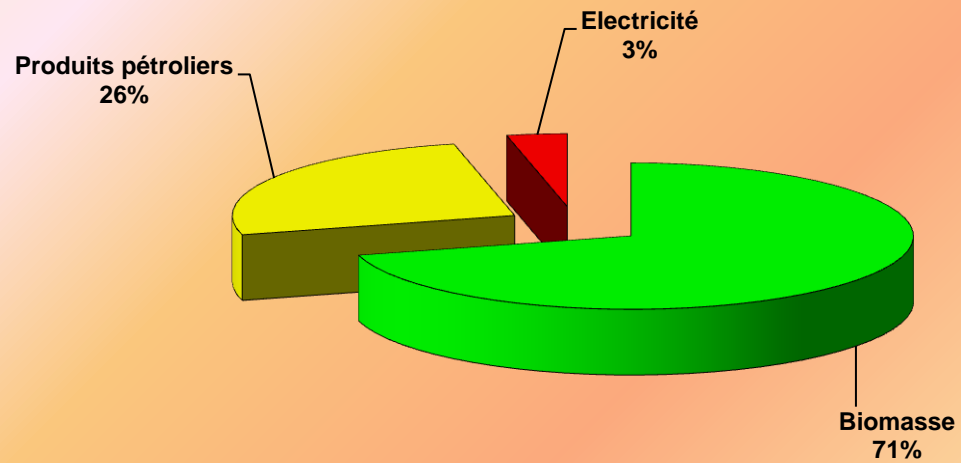


- **Direction Générale de l'Energie DGE:** La DGE est la branche technique du Ministère des Mines et de l'Energie, elle élabore la politique du secteur de l'énergie, et en œuvre les actions de l'Etat en matière d'énergie.
- **Compagnie Energie Electrique du Togo:** Elle s'occupe de la distribution et de la vente de l'électricité sur l'étendu du territoire et possède également des moyens de production isolée.

- **Communauté Électrique du Bénin:** instituée par l'Accord International du 27 juillet 1968, elle a reçu à sa création le monopole de la production et du transport de l'énergie électrique ainsi que le monopole de la réalisation des installations y afférentes. Le Code bénino-togolais de l'électricité révisé en 2003, attribue à la CEB sur l'ensemble des territoires des deux États, l'exclusivité d'exercer les activités de transporteur, d'importateur et d'acheteur unique pour les besoins du Togo et du Bénin . Ce code révisé a ouvert le segment de la production aux producteurs indépendants.

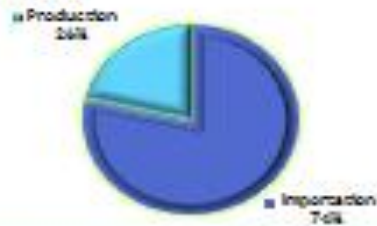
L'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Electricité (ARSE) est créée par la loi n°2000-012 du 18 juillet 2000 relative au secteur de l'électricité. Il régule les activités du secteur, certifie la conformité des installations électriques aux normes de sécurité et aux normes techniques applicables ainsi que le respect des dispositions de la loi par les concessionnaires et exploitants, arbitre en cas de litige entre opérateurs et les clients.

La planification de l'énergie et l'électrification rurale, le rôle des SIG au Togo

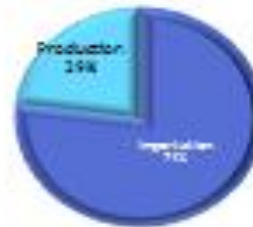


STRUCTURE DE L'APPROVISIONNEMENT

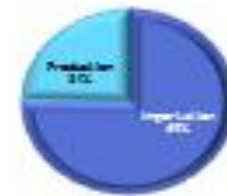
2008



2009



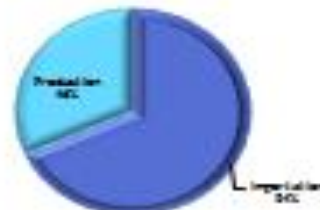
2010



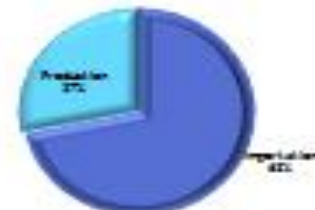
2011



2012



2013



Politique énergétique vision

est d'assurer, à l'horizon 2030, à toute la population l'accès à une énergie propre de qualité, compétitive qui préserve l'environnement en mettant tout en œuvre pour développer un système performant et durable d'approvisionnement en énergie basé sur des initiatives publiques et privés, individuelles et collectives capables de promouvoir le développement économique et social du Togo.

Sécurisation de l'approvisionnement en énergie électrique

D'ici 2020, le Togo aura besoin de disposer au moins d'une puissance supplémentaire de 200 MW en l'absence de l'augmentation des importations du Ghana, du Nigeria et de la Côte d'Ivoire

Planification énergétique et électrification rurale

La planification du secteur de l'énergie au Togo est du ressort de la Direction Générale de l'Energie à travers sa direction de la planification.

Toutefois les sociétés d'exploitation font leur planification et toutes les données sont agrégées à la Direction Générale de l'Energie, qui définit les priorités de l'Etat.

L'électrification rurale est du ressort de la DGE, chaque année l'Etat vote un budget pour augmenter le taux d'accès à l'électricité, mais ce montant est très petit compte tenu des contraintes budgétaires.

En l'absence d'une agence d'électrification rurale, l'Etat appuie la société distributrice d'énergie pour des financements extérieurs pour faire l'électrification rurale.

Choix des localités et type d'électrification

- Actuellement, compte tenu du taux d'électrification rurale très bas 27%, dont plus de 50% en milieu urbain et 5% en milieu rural, la priorité est d'électrifier tous les chefs cantons;
- A partir du plan directeur l'Etat va définir un programme d'électrification à partir de la densité de la population, du revenu moyen des habitants et du cout d'électrification, les demandes de branchement ;
- L'électrification se fait essentiellement par extension réseau, ou par raccordement à des centrales isolées de moteur diesel; toutefois sur financement de l'UEMOA nous sommes en train d'expérimenter l'électrification rurale à partir des kits solaires photovoltaïques;

ECOWREX

- Il est très essentiel que le programme travail en étroite collaboration avec les ministères, non seulement pour intégrer plusieurs informations, mais aussi faciliter la collecte de données;
- Le SIG sera un outil pour convaincre le politique à adopter des programmes de développement
- Il devra venir appuyer les systèmes d'information énergétique (SIE) qui existent dans la plupart des pays de la CEDEAO, pour plus visibilité des actions à mener.

Merci!

Robil NASSOMA
manassorob@gmail.com
Gbaty GBANDEY
tyjael12@hotmail.com

